



VILLE DE  
**Millau**

www.millau.fr

**COMMUNE DE MILLAU**  
**EXTRAIT DU PROCES - VERBAL DES DELIBERATIONS**

**DU CONSEIL MUNICIPAL DU 28 avril 2021**

L'an deux mille vingt et un, le vingt-huit avril à 18h30

Le Conseil Municipal de la Commune de MILLAU  
étant assemblé en session ordinaire, au lieu habituel de ses séances,  
après convocation légale, sous la présidence de Mme Corine MORA

**Nombre de conseillers :**

En exercice.....35  
Présents.....32  
Votants.....32

Objet :

**RAPPORTEUR :**  
**Madame BACHELET**

**Délibération numéro :**  
**2021/090**

**Budget Annexe de la  
Restauration : Compte  
Administratif 2021 et  
approbation du Compte de  
Gestion du Trésorier**

Nota - La Maire certifie que le compte rendu  
de cette délibération a été affiché à la porte  
de la Mairie le : mercredi 5 mai 2021, que la  
convocation du conseil avait été établie le  
jeudi 22 avril 2021

La Maire

\* Vu le Code Général des Collectivités Territoriales notamment pris en ses articles L.1612-11 et L.2311-1, L.2312-1 et L.2312-3 et L.2312-4 ;

Vu l'arrêté du 24 décembre 2019 relatif à l'instruction budgétaire et comptable M14 applicable aux communes et aux établissements publics communaux et intercommunaux à caractère administratifs ;

Vu la délibération n°2020/092 du 23 juillet 2020 relative au vote du budget primitif 2021 de la commune de Millau ;

Considérant que le compte administratif 2020 de la ville de Millau retrace l'ensemble des dépenses et des recettes réalisées par la ville entre le 1er janvier 2020 et le 31 décembre 2020, sur le budget principal et les budgets annexes ;

Considérant qu'au cours de l'année 2020 trois conventions pour la fourniture de repas ont été signées, la première avec la mairie de Rivière sur Tarn pour l'école, la seconde avec l'association familiale du Rozier pour l'école et enfin avec la Maison d'Enfants à Caractère Social (M.E.C.S) Accueil Millau Ségur ;

Considérant que, depuis 2018, les tarifs de la restauration sont inchangés ;

**ETAIENT PRESENTS :** Thierry PEREZ-LAFONT, Corine MORA, Jean-Pierre MAS, Corinne COMPAN, Valentin ARTAL, Martine BACHELET, Michel DURAND, Aurélie ESON, Nicolas WOUREL, Sylvie MARTIN-DUMAZER, Patrick PES, Jean-Claude BENOIT, Nadine TUFFERY, Bernard GREGOIRE, Martine MANANET, Catherine JOUVE, Bouchra EL MEROUANI, Yannick DOULS, Marie-Eve PANIS, Séverine PEYRETOU, Charlie MEDEIROS, Fabrice COINTOT, Angéline OKOME OSSOUKA LATORRE, Alain NAYRAC, Daniel DIAZ, Claude ASSIER, Karine ORCEL, Christelle SUDRES BALTRONS, Philippe RAMONDENC, Karine HAUMAITRE, Thierry SOLIER, Maguelone GUIBERT

**ETAIENT EXCUSES :** Jean-Louis JALLAGEAS,

**ETAIENT ABSENTS :**

**EN DEHORS DE LA SALLE AU MOMENT DU VOTE :** Emmanuelle GAZEL, Christophe SAINT PIERRE

Monsieur Valentin ARTAL est désigné en qualité de secrétaire de séance.

Monsieur Frédéric BILLAUD, Directeur Général des Services de la Mairie a été désigné comme secrétaire auxiliaire de séance.

Considérant que l'activité de la cuisine centrale a été impactée par le COVID, notamment en raison de la fermeture des écoles et des centres aérés, induisant à la fois une baisse du nombre de repas servis dans les écoles, mais également une augmentation du nombre de repas pour les aînés ;

Considérant que le compte administratif de la ville de Millau est établi en conformité et en concordance avec le compte de gestion du Trésorier ;

Type d'utilisateurs	Nombre de repas 2020	Nombre de repas 2019	Nombre de repas 2018	Nombre de repas 2017	Nombre de repas 2016	Nombre de repas 2015	Nombre de repas 2014	Évolution 2019/2020	recettes		recettes moyennes	
									2019	2020	2019	2020
Scolaires écoles publiques	56 520	84 505	83 119	87 764	92 318	93 341	94 734	-33,12 %	344 028	209 315	4,07	3,70
Repas personnel	5 853	7 359	7 171	7 491	7 346	7 547	7 398	-20,46 %			0,00	0,00
CCAS	64 933	58 453	58 617	51 703	52 223	57 091	58 603	11,09 %	441 876	488 715	7,56	7,53
Calendreta	2 049	3 319	3 276	3 522	3 145	2 919	2 348	-38,26 %	13 574	8 380	4,09	4,09
Centres aérés municipaux	6 548	7 527	7 051	6 399	6 688	6 875	8 058	-13,01 %	90 874	67 393	12,07	10,29
Goûters centres	5 912	6 972	6 546	6 175	6 577	6 757	8 074	-15,20 %			0,00	0,00
MJC	1 035	1 476	1 469	1 310	1 530	1 587	1 546	-29,88 %	6 036	4 233	4,09	4,09
Logis millavois	4 084	4 990	4 134	4 578	4 698	4 661	4 553	-18,16 %	27 844	22 788	5,58	5,58
CPIE	223	315	0	0	0	474	809	-29,21 %	2 491	1 645	7,91	7,38
Autres écoles et centres aérés	16 909	18 274	21 837	26 320	19 472	21 715	15 589	-7,47 %	86 780	79 348	4,75	4,69
ADMR	6 526	6 286	6 519	1 600				3,82 %	39 287	40 787	6,25	6,25
MILLAU SEGUR	3 150	0								16 673		5,29
TOTAL	173 742	199 476	199 739	196 862	193 997	202 967	201 712	-12,90 %	1 013 503	881 818	5,08	5,08

Chiffres hors protocole et repas délivrés aux professionnels COVID

	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020
Dépenses alimentaires	582 651	529 002	467 390	470 080	475 759	575 000	504 131
Nombre total de repas	278 890	247 557	193 997	196 862	199 739	199 476	174 337
Coût unitaire moyen	2,09	2,14	2,41	2,39	2,38	2,88	2,89
Masse salariale	430 000	452 698	383 000	399 741	383 467	590 000	598 932
Coût unitaire pers/nbre repas	1,54	1,83	1,97	2,03	1,92	2,96	3,44
Total DA+ Pers	3,63	3,97	4,38	4,42	4,30	5,84	6,33

Considérant que les dépenses de fonctionnement réalisées sur l'exercice 2020 (en opérations réelles et d'ordre) s'élèvent à 1 290 325,82 euros et comprennent notamment les dépenses alimentaires pour 504 130,63 euros, les fluides pour 37 058,86 euros, les remboursements de salaires pour un montant de 598 931,92 euros, les intérêts d'emprunts pour un montant de 28 300,45 euros.

Considérant que les recettes de fonctionnement réalisées sur l'exercice 2020 s'élèvent à 1 328 076,89 euros dont (cf tableau ci-dessus) 209 315 euros pour les écoles publiques et 706 876,18 euros pour les usagers assujettis à la TVA, la subvention d'équilibre de la ville pour 405 305 euros ;

Considérant que l'excédent de fonctionnement s'élève à 37 751,07 euros pour l'exercice 2020 ;

Considérant que les dépenses d'investissement réalisées sur l'exercice 2020 (réelles et d'ordre) s'élèvent à 238 624,48 euros comprenant le renouvellement du matériel (bacs et couvercles inox et compresseur sur cellule de refroidissement) pour un montant de 8 097,97 euros, le remboursement du capital de la dette pour un montant de 91 177,89 euros et la reprise du déficit reporté d'un montant de 139 348,62 euros ;

Considérant que le déficit d'investissement s'élève à 56 343,09 euros auquel s'ajoute 24 212,63 euros de restes à réaliser en dépenses ; le besoin de financement s'élève donc à 80 555,72 euros ;

Considérant que ces écritures en sections de fonctionnement et d'investissement, dépenses et recettes, sont en concordance avec celles du Trésorier ;

Considérant que ces dernières donnent les résultats suivants :

SECTION DE FONCTIONNEMENT DEPENSES ET RECETTES

Chapitr e	LIBELLE	PREVU	REALISE	RESTES A REALISER
	DEPENSES			
O11	Charges à caractère général	1 249 100,00	1 219 028,15	
O23	Virement à la section d'investissement	49 536,74		
O42	Ope. De transferts entre sections	42 932,77	42 932,77	
65	Autres charges de gestion courante	573,00	64,45	
66	Charges financières	28 800,00	28 300,45	
67	Charges exceptionnelles	300,00	0,00	
68	Dotations aux amortissements et aux provisions			
	TOTAL DEPENSES DE L'EXERCICE	1 371 242,51	1 290 325,82	
	RECETTES			
O13	Atténuations de charges			
70	Ventes de produits fabriqués prestations de services	960 059,00	916 893,38	
74	Dotations, subventions et participations			
75	Autres produits de gestion courante	405 305,00	405 305,00	
77	Produits exceptionnels			
66	ICNE			
O42	Ope. De transferts entre sections			
	TOTAL RECETTES DE L'EXERCICE	1 365 364,00	1 322 198,38	
OO2	Excédent reporté	5 878,51	5 878,51	
	TOTAL RECETTES	1 371 242,51	1 328 076,89	
	EXCEDENT DE L'EXERCICE		31 872,56	
	EXCEDENT DE CLOTURE		37 751,07	

## SECTION D'INVESTISSEMENT DEPENSES ET RECETTES

Chapitre	LIBELLE	PREVU	REALISE	RESTES A REALISER
	<b>DEPENSES</b>			
16	Emprunts et dettes assimilées	91 200,00	91 177,89	
18	compte de liaison affectation			
20	Immobilisations incorporelles			
21	immobilisations corporelles	40 000,00	8 097,97	24 212,63
22	Immobilisations mises en concession ou à disposition			
23	Immobilisations en cours			
O40	Ope. D'ordre de transferts entre sections			
	<b>TOTAL DEPENSES DE L'EXERCICE</b>	<b>131 200,00</b>	<b>99 275,86</b>	<b>24 212,63</b>
OO1	Déficit reporté investissement	139 348,62	139 348,62	
	<b>TOTAL DEPENSES</b>	<b>270 548,62</b>	<b>238 624,48</b>	<b>24 212,63</b>
	<b>RECETTES</b>			
O21	Virement de la section de fonctionnement	49 536,74		
O24	Produits des cessions			
O40	Ope. D'ordre de transferts entre sections	42 932,77	42 932,77	
10	Dotations, fonds divers et réserves	139 348,62	139 348,62	
16	Emprunts et dettes assimilées	38 730,49		
18	compte de liaison affectation			
	<b>TOTAL RECETTES DE L'EXERCICE</b>	<b>270 548,62</b>	<b>182 281,39</b>	<b>0,00</b>
	<b>SOLDE D'EXECUTION DE L'EXERCICE</b>		<b>83 005,53</b>	<b>-24 212,63</b>
	<b>SOLDE D'EXECUTION CUMULE</b>		<b>-56 343,09</b>	

Aussi, après avis favorable de la Commission municipale des finances du 13 avril 2020, le Conseil Municipal décide :

1. D'adopter le compte administratif du budget annexe de la restauration et le compte de gestion s'y rapportant.  
**26 voix pour et 6 abstentions (Alain NAYRAC, Daniel DIAZ, Claude ASSIER, Karine ORCEL, Christelle SUDRES BALTRONS, Thierry SOLIER)**
2. D'autoriser Madame la Maire ou son représentant à accomplir toutes les démarches nécessaires.

Madame la Maire et Monsieur SAINT PIERRE se sont retirés de la salle au moment du vote.

Fait et délibéré, à MILLAU les jour, mois et an susdits.  
Suivent les signatures au registre

Pour extrait conforme

Corine MORA

La Deuxième Adjointe en charge de la qualité de vie

La Maire,

- certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte,  
- informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif dans un délai de 2 mois à compter de sa notification, sa réception par le représentant de l'Etat et sa publication.